

UNION PANAFRICAINNE DES POSTES
(UPAP)
CONSEIL D'ADMINISTRATION
(11 au 12 juin 2024)
ARUSHA, REPUBLIQUE UNIE DE TANZANIE

COMMUNIQUE FINAL
LU PAR LA COTE D'IVOIRE

La 42^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration de l'UPAP s'est tenue du 11 au 12 juin 2024, à Arusha, République-Unie de Tanzanie. Elle a été précédée des réunions des Commissions administratives et techniques qui se sont tenues du 3 au 7 juin 2024

Le Conseil a été présidé par sa présidente, **Mme Tshibonge Mbiye Sandra**, Directrice générale de la Poste de la République Démocratique du Congo (RDC) et par la suite, par, **M. BARA Abdelouahab de l'Algérie** après l'installation du nouveau bureau.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par **Mme l'Hon. Eng. Maryprisca Winfred Mahundi (MP)**, Vice-ministre, Ministère de l'Information, de la Communication et des Technologies de l'Information de la République Unie de Tanzanie.

I. Participation

Les Etats membres suivants du Conseil d'administration ont participé aux travaux de cette session : **Algérie, Bénin, Botswana, Burkina Faso, République démocratique du Congo, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ethiopie, Kenya, Malawi, Maroc, Namibie, Niger, Nigeria, Sénégal, Soudan, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe**

Les membres suivants du Conseil d'administration étaient absents : **Burundi, Eswatini, Madagascar et Tunisie.**

Ont pris part comme observateurs :

Etats membres : **Angola, Afrique du Sud, République du Congo, Egypte, Gabon, Ghana, Guinée Lesotho, Mali, Mozambique, Ouganda, Tchad et Togo.**

Les organisations partenaires et Unions restreintes suivantes étaient présentes en mode physique ou virtuel : **Institut Africain des Télécommunications de Niveau Avancé (AFRALTI), Association des régulateurs de la communication de l'Afrique australe (CRASA), Conférence postale des Etats de l'Afrique de l'Est (CPEAO), Organisation des communications de l'Afrique de l'Est (EACO), Group LaPoste France, Ship2MyID, Union postale pour la Méditerranée (PUMed), Association des Opérateurs postaux d'Afrique australe (SAPOA), Uni-Global Africa et Union postale universelle (UPU).**

II. Election et installation du Bureau

Le bureau a été constitué comme suit :

Président	: Algérie ;
1^{er} Vice-président	: Burkina Faso ;
2^{ème} Vice-président	: Tanzanie ;
Rapporteurs	: Botswana et Burundi.

III. Ordre du jour

Au cours de la session, le Conseil a examiné tous les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

- Mot d'ouverture du président ;
- Confirmation du quorum ;
- Election et installation du bureau
- Allocution du président entrant ;
- Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail ;
- Messages de bonne volonté des partenaires ;
- Signature de Protocoles d'accord :
 - ET Cargo
 - PUMeD
- Rapport du président sortant du Conseil d'administration ;
- Questions découlant de la 41^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration :
 - Rapport présenté par le Secrétariat général
 - Questions connexes à l'UPU
 - Point sur les préparatifs du Congrès
 - Lancement officiel des projets du Fonds Commun du FAQS pour les PMA
 - Présentation du cadre africain de régulation postale
- Présentation du rapport d'activités du Secrétariat général pour la période 2023/2024 ;
- Présentation des rapports assortis de recommandations des Commissions techniques, et des Forums ;
 - Exploitation et Technologies ;
 - Finances et Administration
 - Politique et Régulation ;
 - Stratégie ;
- Forums des DG et des Régulateurs postaux ;
- Examen et adoption du Rapport de l'Auditeur externe sur les comptes de l'Union pour l'exercice clos au 31 mai 2023 ;

- Date et lieu de la 43^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration.

IV. Rapport d'activités du Secrétariat général

Le Secrétaire général a présenté le rapport d'activités du Secrétariat général au Conseil pour la période 2023/2024 qui tournait autour des axes importants suivants :

- Référence à l'article 9 de la Convention de l'Union qui énonce les objectifs de l'Union ;
- enjeux stratégiques ;
- Campagne d'adhésion à l'Union ;
- Non-paiement des contributions financières ;
- Risques environnementaux ;
- Gestion financière ;
- Activités connexes à la Rémunération des services postaux ;
- Digitalisation et innovation ;
- Activités philatéliques ;
- Questions connexes à la Chaîne logistique ;
- Conférence des Régulateurs postaux africains ;
- Ouverture de l'UPU aux acteurs du secteur postal élargi ;
- Projets structurants ;
- Coopération au développement et engagement des parties prenantes ;
- Point sur l'état de mise en œuvre des décisions, résolutions et recommandations ;
- Technologies de l'Information ;
- Activités de communication ;
- Gestion des ressources humaines ;
- Conférences, réunions et ateliers internationaux ;
- Conclusion et perspectives pour le prochain exercice financier 2024-2025.

Le rapport d'activités du Secrétariat général de la période sous revue ainsi que la résolution relative à son adoption ont été unanimement adoptés.

V. Rapports des Commissions administratives et techniques

Les présidents des Commissions ont présenté leurs rapports comme suit :

- a) Commission Exploitation et Technologies ;
- b) Commission Finances et Administration ;
- c) Commission Politique et Régulation ;
- d) Commission Stratégie ;
- e) Déclaration des Forums des DG et Régulateurs postaux.

VI. Rapport de l'auditeur externe

Le rapport de l'auditeur externe sur les états financiers de l'Union pour l'exercice 2022/2023 a été présenté par Ernst & Young et adopté.

VII. Date et lieu de la 43^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration

Le Conseil a été informé qu'en principe, la 43^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration de l'UPAP se tiendra en mai 2025. La date et le lieu exacts seront communiqués par le Secrétariat général après consultation avec le pays hôte.

VIII. Adoption des décisions, résolutions et recommandations

Aux termes des délibérations, la 43^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration a approuvé et adopté des décisions, résolutions et recommandations.

Les délégués se sont félicités du sérieux et de la détermination qui ont caractérisé la session ainsi que de la qualité des documents présentés et des résultats auxquels ils sont parvenus.

IX. Motion de remerciements

Une motion de remerciements a été adressée à la République unie de Tanzanie par l'Ethiopie.

Fait à Arusha, en République unie de Tanzanie, le 12 juin 2024